

RÉUNION DU CEDIN

12 mars 2018 – 14 heures 30, salle F139

Compte rendu

Présents : R. Al Sadi, E. Belova, P. Bodeau-Livinec, V. Chantebout, A.-L. Chaumette, R. Chemain, A. Diakité, B. Diallo, M. Forteau, J. Gavriloff, L. Gomez Echeverri, S. Grosbon, V. Hiarlouski, F. Latty, R. Lucas, E. Marie, M. Montjoie, M. Nioche, A. Pellet, J. Roux, B. Samson, A. Sylla, W. Warlet.

Excusés : A. Beaudouin, A. Ben Mansour, F. de Bérard, M. Beulay, C. Bories, J. Bouloy, C. Deplagne, M. Duclaux de l'Estaille, Th. Dufour, J. Dupendant, M. Eudes, A. Foulatier, V. Grandaubert, N. Hajjami, M. Lamour, G. N. Moussodji, J.-M. Thouvenin.

1. CEDIN

- Membres du CEDIN

- *Qualifications*

La CNU a qualifié les membres du CEDIN suivants :

- MCF 01 : Ghislain Mabanga, thèse : « Le témoin assisté devant la Cour pénale internationale : contribution à l'évolution du droit international pénal » (dir. : M. Eudes) ;
- MCF 02 : Caroline Breton, thèse : « Le dommage dans l'arbitrage d'investissement » (dir. : J.-M. Thouvenin) ;
- PR-art. 46.1 : Anne-Laure Chaumette.

- *Membres associés*

Deux enseignants-chercheurs ont demandé leur rattachement au CEDIN en tant que membres associés :

- Jean-Louis Iten, professeur à l'Université Paris 8, directeur du laboratoire Forces du droit ;
- Laurent Sermet, professeur à l'IEP Aix-en-Provence.

Ces deux demandes ont été approuvées à l'unanimité par les membres du CEDIN.

- *Visiteurs*

- Giulio Bartolini, professeur associé à l'Université de Rome 3, spécialiste du droit international humanitaire et du droit international des catastrophes. Il est en visite à

Paris jusqu'au début de juin 2018 et a souhaité prendre attache avec le CEDIN et y effectuer des recherches. Franck Latty lui a proposé de faire une conférence en Master sur l'un de ses thèmes de prédilection.

- Ali Alhamdan, réfugié syrien, lauréat du programme PAUSE (qui permet d'accueillir des personnes en situation d'urgence, en particulier des réfugiés, et de leur donner la possibilité d'exercer leur activité d'enseignant-chercheur). En raison de lenteurs administratives regrettables, M. Alhamdan, qui devait effectuer son séjour de 6 mois à partir de fin janvier/début février, viendra donc un peu plus tard. Parmi les activités auxquelles il pourrait participer sont envisagées : implication dans le projet sur les Camps ou dans d'autres projets de recherche, conférences (par ex. sur son expérience en tant que réfugié syrien, sur les défis juridiques auxquels il a été confronté, sur son sujet de thèse...), voire interventions ponctuelles dans le cadre d'enseignements (p. ex. en droit international humanitaire)...

- Suites de l'initiative pour une meilleure intégration de tous les doctorants au sein du CEDIN

Rachel Lucas fait savoir qu'un pot d'intégration des doctorants a été organisé avec succès. En revanche, la demi-journée d'étude envisagée ne se tiendra pas dans l'immédiat.

Franck Latty insiste auprès des doctorants pour qu'ils se saisissent des opportunités de présenter des communications à l'occasion de manifestations scientifiques, très utiles dans la construction d'une carrière universitaire.

Alain Pellet suggère d'associer l'AEDIN à l'organisation de la demi-journée d'étude des doctorants.

- Rapport d'activité 2017

Le rapport d'activité 2017 a été largement diffusé et a cette année encore recueilli un écho très favorable, notamment du vice-président chargé de la recherche. Ce moyen de communication permet de faire connaître le dynamisme du CEDIN, dont les activités, notamment sa collaboration avec des organisations internationales, contribuent à asseoir sa réputation au sein de l'université.

Un exemplaire de ce rapport est offert à M. Giulio Bartolini.

Toutes les suggestions pour l'amélioration du rapport d'activité pour l'année prochaine sont les bienvenues.

- Evaluation du CEDIN par le HCERES

Tous les cinq ans, les universités, y compris leurs centres de recherche, sont évaluées. Il faut fournir un important travail de collecte de tout ce qui a été fait et écrire un projet pour les cinq prochaines années. Le dossier, à déposer le 3 avril, se compose de :

- Dossier d'autoévaluation : présentation de l'unité, effectifs et moyens de l'unité, politique scientifique, écosystème recherche, produits et activités de recherche, organisation et vie de l'unité, intégrité scientifique, protection et sécurité, points forts/points faibles, projet scientifique sur 5 ans...
- Données du contrat en cours : informations administratives, structuration de l'unité, liste des personnels avec toutes les données administratives (en français et en anglais), production et activités scientifiques (en français et en anglais), ressources financières
- Données du prochain contrat : structuration de l'unité et liste des personnels avec toutes les données administratives

- Sélection des produits et activités de la recherche

Lucyna Gomez Echeverri et Franck Latty ont bien avancé tous ces dossiers, notamment grâce à la coopération des membres du CEDIN. Le projet scientifique, qui sera soumis au Conseil du CEDIN avant la fin mars, sera basé sur le projet d'il y a cinq ans : les trois axes – droit international public, droit international privé et droit européen – seront conservés, en l'absence d'objection des membres présents.

Franck Latty incite les membres du CEDIN à mettre leurs publications sur la plateforme HAL, même si ce n'est pas encore un critère d'évaluation pour le HCERES (<https://halshs.archives-ouvertes.fr>).

Lucyna Gomez Echeverri propose d'envoyer la liste des publications HCERES au personnel en charge de cette plateforme.

- Communication du CEDIN (site internet, réseaux sociaux)

Le site web, qui est la vitrine du CEDIN, va être bientôt restructuré. Toutes les suggestions d'amélioration sont les bienvenues.

Deux comptes de réseaux sociaux ont été créés, qui permettront de diffuser les informations du CEDIN et de leurs membres à une audience plus large :

- compte Twitter – <https://twitter.com/CEDINanterre> – administré par Franck Latty
- compte LinkedIn - <https://www.linkedin.com/in/cedin-centre-de-droit-international-de-nanterre-10800015b/> – administré par Lucyna Gomez Echeverri

La personne qui administre l'ancienne page de LinkedIn est priée de la supprimer.

Il est demandé aux membres du CEDIN d'envoyer systématiquement toute information concernant leurs travaux personnels de recherche (publications, colloques...) afin qu'elle soit répercutée sur les comptes de réseaux sociaux.

La décision de créer en plus une page Facebook du CEDIN est suspendue.

2. Bilan des dernières manifestations

Une conférence-débat organisé par la Mission permanente de Monaco à New York autour du *Traité de droit international de la mer* a eu lieu le 26 février. A cette occasion, la Mission a distribué gratuitement aux délégations invitées un exemplaire du Traité (Monaco s'en était procuré une soixantaine d'exemplaires). Le débat fut très intéressant, la présence plutôt nombreuse, ce qui a permis à Mathias Forteau de faire une belle publicité pour le CEDIN et pour le livre. Il y aura encore plusieurs opportunités dans les mois qui viennent pour présenter et distribuer des exemplaires du livre à New York.

La question de la commercialisation d'une version électronique de l'ouvrage est évoquée, les Editions Pedone ne proposant pas ce service. La question est surtout posée pour les prochaines publications du CEDIN. Des discussions seront entreprises avec la maison Pedone à ce sujet.

3. Prochaines manifestations

- Demi-journée Union européenne et Droit de la mer

La demi-journée, initialement programmée par Mathias Forteau et Jean-Marc Thouvenin en mars 2018, a été reportée en mai/juin 2018. Le programme est presque finalisé. Trois personnes de la Commission européenne sont prévues. Un appel à contributions pour les doctorants sera bientôt lancé.

- Entretiens de droit international privé (F. de Bérard)

Deux entretiens sont en préparation pour le 1^{er} semestre 2018 :

- sur l'arbitrage avec François-Xavier Train
- sur les multinationales et les droits de l'homme avec Sophie Grosbon.

- 7-8 juin 2018 : demi-journée d'études des anciens du DU Organisations et juridictions pénales internationales (M. Eudes) et colloque « Nouvelles formes de criminalité internationale, dialogues entre internationalistes et pénalistes » (A.-L. Chaumette, R. Parizot)

Le plan de la demi-journée est finalisé. Seuls manquent les praticiens pour la table ronde conclusive.

Le Centre de droit pénal et de criminologie ayant réduit son engagement financier, il conviendra de faire une demande auprès de l'Ecole doctorale.

- Première quinzaine de juin : colloque « Le Kosovo et le droit international », à l'occasion des 10 ans de la déclaration d'indépendance du Kosovo, en collaboration avec l'Ambassade du Kosovo et l'Université de Pristina (F. Latty)

Franck Latty organise le colloque en lien avec le consul du Kosovo. La manifestation devrait avoir lieu le 6 juin à l'Université Paris Nanterre. L'Ambassade du Kosovo prendrait à sa charge la plupart des frais – notamment ceux de déplacement des intervenants kosovars. Un cocktail sera également offert à l'Ambassade en fin de journée.

Une discussion s'engage sur le contenu du programme distribué pendant la réunion. Devraient être abordés 1) le statut du Kosovo (reconnaissance, question de la création de l'Etat, le Kosovo et l'UE), 2) L'application du droit international au Kosovo (justice pénale internationale, Etat de droit, droit international des minorités).

Il est décidé que la manifestation se tiendrait exclusivement en anglais et devrait donner lieu à une publication dans cette langue.

Les membres du CEDIN souhaitant présenter une communication, y compris les doctorants, sont invités à se manifester auprès de Franck Latty.

- 20 juin 2018 : demi-journée sur « la sanction au prisme de l'interdisciplinarité » (FIND)

Cette demi-journée se situera dans le prolongement du séminaire qui s'était tenu le 11 octobre 2016 sur le thème de la sanction. Chaque laboratoire de la FIND sera représenté par un intervenant. Un appel à communications a été diffusé aux membres du CEDIN (quel que soit leur statut : doctorant, enseignant-chercheur titulaire). Si personne ne s'y manifeste, le directeur du CEDIN se dévouera pour représenter le centre.

- **Fin 2018 : colloque « Communication médiatique de l'Etat et droit international », dans le cadre du cycle « Le droit international et les médias » (M. Forteau, F. Latty)**

Le colloque serait organisé vers la fin 2018.

- **Fin 2018 ou 2019 : colloque « L'administration des juridictions internationales » (P. Bodeau-Livinec, F. Latty)**

Le colloque serait plutôt organisé fin mars/début avril 2019. Il n'aura pas forcément lieu à Nanterre, peut-être à Haye. Une publication est envisagée, en anglais/français, ou principalement en anglais.

4. Projets de recherche

- **« Les camps et le droit » (ComUE) – fin**

Le projet a envoyé une doctorante en mission à l'étranger pour faire une nouvelle étude de terrain. Une réunion est prévue fin mars pour faire un point sur le questionnaire. Marina Eudes a la charge de la publication ; elle commence déjà à récupérer les textes et à les compiler. Laurence Dubin se charge de l'organisation des séminaires. Ali Alhamdan pourrait y participer.

<http://campswatch.eu/index.php/fr/>

- **Projet ComUE « Les archives et le droit international » (P. Bodeau-Livinec)**

Le projet piloté par Pierre Bodeau-Livinec est l'un des lauréats de l'appel d'offres lancé par la ComUE. Il bénéficiera d'un financement de 9200 € pour 2018 et de sommes équivalentes pour les années 2019 et 2020. Une doctorante a été sélectionnée, qui a commencé à chercher des financements complémentaires.

Une première réunion avec les personnes impliquées dans le projet (membres du CEDIN, de Forces du droit, Archives nationales, historiens de Paris 8) est prévue le 14 mars aux Archives nationales. Dès 2018, il est envisagé d'organiser 2-3 séminaires par an, de créer une base de données (avec un site web ultérieurement). Plus d'informations seront communiquées en fonction de ce qui aura été décidé à l'issue la réunion du 14 mars.

- **Projet ComUE « Les biens communs » (C. Bories, S. Boussard, A. Danis-Fatôme)**

Le CEDIN est impliqué à travers Clémentine Bories dans un second projet lauréat de l'appel d'offres de la ComUE, sur le thème « Les biens communs ». L'objectif du projet est de proposer des révisions et avancées du droit interne, européen et international, en prenant appui sur les réflexions issues à la fois de l'étranger et des disciplines scientifiques non juridiques (économie, ethnologie, etc.). Le projet se décline en 3 axes : culturel, naturel, numérique. Le format sera le suivant : deux années de conférences, et la dernière année un colloque d'envergure suivi d'une publication.

5. Publications

- **Ouvrage collectif du CEDIN sur le droit international des immunités**

Cet ouvrage sera co-dirigé par Pierre Bodeau-Livinec et Mathias Forteau avec l'aide de Victor Grandaubert en tant que secrétaire de rédaction. Le plan de la première partie sera

finalisé très prochainement. La première répartition des contributions a été envoyée aux responsables des parties. Dès que cette répartition sera validée (probablement la semaine prochaine), elle sera envoyée aux contributeurs. Mathias Forteau a préparé la feuille de style.

- Actes des colloques « Les villes et le droit international »

Concernant les actes du 1^{er} colloque (à Nanterre, en juin 2016), il manque encore quelques contributions afin que V. Coussirat-Coustère rédige ses conclusions. Quant aux actes du 2^{ème} colloque, de juin 2017 (à Nice), les contributions devraient arriver vers avril/mai ; elles seront ensuite mises en forme avant de les envoyer à Pedone. Par ailleurs, une présentation du projet de 189 pages est déjà sur le site : <https://vdicil.org/>. Le prochain colloque, qui se tiendra à l'Hôtel de ville de Paris en juin 2018, portera sur le thème : « Villes, développement durable et droit international ». Le programme est déjà préparé (par A. Beaudouin, M. Forteau et J.-L. Iten) et les contributeurs pressentis seront bientôt contactés.

- Actes du colloque « Religion et droit international »

Les actes, qui seront publiés chez Pedone, sont en relecture. Manquent une contribution et les conclusions.

- Actes du colloque sur l'anniversaire des Pactes de 1966

Il reste à relire le texte final (toutes les contributions ont été rendues).

- Actes du colloque « Mers fermées et semi-fermées »

Il manque une contribution. La parution des actes est donc proche.

- Actes du colloque des masters 2 (Nanterre, Paris 1, Paris 2) « La protection des investissements étrangers : vers une réaffirmation de l'Etat ? »

Il manque un texte. La publication est en cours de finalisation.

6. Partenariats du CEDIN

- Partenariat CEDIN/OCDE : *International Organisations Partnership for Effective International Rule-Making*

Il s'agit de la prolongation du partenariat avec l'OCDE que le CEDIN mène depuis quelques années via notamment des études de cas qui ont été réalisées par les doctorants du CEDIN. La prochaine réunion, « 5th Annual Meeting of International Organisations », sera organisée le 12 avril 2018 à Genève. La participation d'un représentant du CEDIN est envisagée.

- Partenariat CEDIN/IDLO (International Development Law Organization) : *Investment Support Programme for the Least Developed Countries (ISP/LDCs)*

Le programme auquel le CEDIN sera associé est en cours de montage, au rythme des Nations Unies, ce qui peut prendre un certain temps.

- Projets de l'ONG Terrawatt Initiative relatifs à l'Alliance solaire internationale

Le projet présenté lors de la dernière réunion semble concurrencé par des travaux de la Banque mondiale, ce qui remet en cause son existence même.

7. Divers – informations

- Initiatives en mémoire de Patrick Daillier

Un hommage sera rendu à l'ancien directeur du CEDIN lors de l'ouverture en septembre de la prochaine Université d'été des Balkans, à laquelle Patrick Daillier avait participé à plusieurs reprises.

L'idée de rebaptiser la salle F139 « Bibliothèque Patrick-Daillier », évoquée lors de la dernière réunion du CEDIN semble faire consensus. La direction de l'UFR y est également favorable. Décision est donc prise de procéder à ce « baptême ».

Il est envisagé d'organiser avec l'UFR et la famille de Patrick Daillier une cérémonie, qui serait précédée par une manifestation scientifique portant sur des thèmes de recherche l'ayant intéressé – à l'exclusion de communications parlant de lui-même, qu'il n'aurait pas appréciées.

- Assises de l'enseignement du droit international

Alain Pellet, président de la Société française pour le droit international, informe le CEDIN que la SFDI prévoit d'organiser fin 2019 à Strasbourg des assises de l'enseignement du droit international en France.

- Demi-journée en l'honneur de Hubert Thierry

Alain Pellet présente la demi-journée organisée en l'honneur de Hubert Thierry en septembre 2018 par S. Sur, J. Combacau, Ch. Vallée. H. Thierry, cofondateur du CEDIN en 1981, a été professeur à l'Université Paris Nanterre pendant de nombreuses années, dont il a été une grande figure. Les organisateurs de la manifestation ont souhaité qu'elle se tienne à Nanterre, en lien avec le CEDIN et la SFDI. Aucun frais ne sera à la charge du CEDIN, qui se contentera de faciliter l'organisation matérielle de la demi-journée.

- 40 ans du CEDIN (2021)

Franck Latty rebondit sur le rôle d'Hubert Thierry dans la fondation du CEDIN en 1981 pour lancer publiquement l'idée d'organiser une manifestation en 2021 destinée à marquer les 40 ans du CEDIN.

- FIND

Franck Latty informe le CEDIN du compte-rendu de la dernière réunion de la FIND (5 mars 2018), à laquelle il n'a pas pu assister. Il est prévu de créer une « collection » FIND au sein du portail HAL ; d'instituer un séminaire mensuel autour des travaux en cours des enseignants-chercheurs de l'UFR DSP ; de charger la FIND de communiquer plus directement autour des activités des différents centres de recherche. A ce dernier égard, F. Latty fait savoir qu'il a refusé que la responsable administrative de la FIND dispose des droits sur le site du CEDIN.

Il est enfin envisagé que le directeur de la FIND soit également directeur adjoint de l'UFR en charge de la recherche. Avec l'aval des membres du CEDIN, F. Latty fera savoir que cette proposition ne serait pas acceptable si elle devait affecter l'indépendance des centres et la détermination de leur politique de recherche.

- AEDIN

L'Association des étudiants de droit international de Nanterre (AEDIN) organisera en 2018 une nouvelle journée sur les métiers du droit international.

A la suite de demandes adressées par l'AEDIN, l'Assemblée du CEDIN décide :

- que le CEDIN adhérera à l'AEDIN (20 €) ;
- que les membres du bureau de l'AEDIN pourront assurer des permanences de la bibliothèque (en plus des permanences assurées par les doctorants), à condition que ces permanences soient fixes et inscrites dans le calendrier des permanences ; et qu'elles donnent lieu à une surveillance rigoureuse de la bibliothèque.

- Ecole d'été de droit international de Nanterre / Nanterre International Law Summer School

Pierre Bodeau-Livinec et Anne-Laure Chaumette sont en train de finaliser le programme de la première édition de l'Ecole d'été (NILSS/EEDIN). Une campagne de communication sera lancée autour de l'Ecole et de son programme.

<https://sites.google.com/view/eedin-nilss/accueil>

- Summer School de l'Université de Nice Sophia-Antipolis

Du 4 au 7 septembre 2018, le laboratoire LADIE de l'Institut du droit de la paix et du développement de l'Université Nice Sophia Antipolis organisera une *Summer School* sur le thème : « Communauté internationale et droits de l'humanité : mythe et réalisations ». Il s'agit à la fois du 50^e anniversaire de la création de l'IDPD par le professeur René-Jean Dupuy et du 100^e anniversaire de la naissance de cette figure de la doctrine francophone de droit international du XX^e siècle. Un ou deux doctorants du CEDIN sont invités à prendre part à cette manifestation en proposant une étude sur l'un des thèmes proposés. Des enseignants-chercheurs (professeurs, maîtres de conférences) sont aussi susceptibles d'intervenir.

L'Université Nice Sophia Antipolis prendra en charge l'hébergement et les déjeuners des participants. Le CEDIN prendra en charge leur déplacement.

La Secrétaire générale rediffusera l'appel à communications.

- Concours de procès simulé (Jessup)

Une équipe nanterroise de M1 est encadrée par Amir Mortashedi et Daniel Müller.

L'absence regrettable d'une équipe de Nanterre au Concours Rousseau 2018 à Angers est de nouveau évoquée.